



ORANGE
PARTOUT POUR TOUS

NÉGOCIATION SALARIALE 2021

NAO

Mai 2021

Les négociations salariales (NAO) démarrent à Orange en principe en février-mars par l'état des lieux des rémunérations avec les bilans locaux et nationaux des augmentations de l'année antérieure.



Surprise du chef, Orange décide en dernière minute de prioriser deux négociations, l'Intergénérationnel et la Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences, laissant de côté la politique salariale et allant jusqu'à ajouter que l'enveloppe salariale serait fonction de ce qu'il reste ! L'emploi ou la politique salariale : voici le nouveau credo du « People Master ».

Et pour donner le ton, rien de mieux que de diviser par deux le nombre de séances prévues pour cette négociation annuelle. Sans surprise, le démarrage s'est immédiatement tendu et bon nombre de nos questions sont restées sans réponse. L'entreprise nous interpelle même sur la pertinence de notre questionnement !

Pour une négociation loyale (article du code du travail L2242-6), cela reste à voir !

- Dans le même temps, le 19 février, Orange décide de soigner son actionnaire principal en accordant **un dividende exceptionnel de 0,20 € en plus du retour à un dividende élevé à 0,70 €** par action en 2020 (au lieu de 0,50 € en 2019) : l'Etat a droit à son rattrapage !
- Et quoi qu'il en coûte, l'entreprise souhaite accorder aux *leaders* une modification très avantageuse des règles de calcul de leur plan de motivation « Long Term Incentive Plan (LTIP) »

Ces mesures attendent évidemment un vote favorable de l'AG, on ne doute pas de son résultat !

- Les propositions d'Orange (séance du 5 mai 2021) :

La première proposition d'orange tombe à la séance du 5 mai. Nous vous laissons apprécier !

Propositions salariales Orange (au 5 mai 2021)	Augmentation collective	Augmentation individuelle		Mesures bas salaires
Salariés de droit Privé Niveau B à D	230€/an	0€		100 €/an si SGB < 27 K€
Fonctionnaires Niveau I et II	0€	0€		
Cadres Dbis à G	0€	SGB < 60 K€ 0,35%	SGB > 60 K€ 0%	100 €/an si SGB < 38 K€

L'an dernier, c'était déjà la rigueur avec un budget global de 1,8 %.

Avec l'ensemble des budgets, y compris les mesures de promotion et d'égalité pro, la négociation débute avec un **famélique budget global de 1%**.

Au vu de ces propositions, les organisations syndicales ont clos ce premier rendez-par la déclaration unitaire.

« Face à l'indécence des propositions présentées ce jour, nous vous demandons d'aller chercher un nouveau mandat et dans l'attente nous mettons un terme à la présente séance. »

Lors de la séance du 12 mai 2021, la direction n'a pas apporté de modification à ses propositions indécentes ce qui a conduit l'ensemble des organisations syndicales à **suspendre** leur présence dans les négociations Intergénérationnelles (TPS et recrutements) et Gestion Prévisionnelle des emplois et Compétence (GPEC) tant qu'elles ne seront pas entendues dans la NAO.

AUGMENTATIONS 2021



La **CFDT** attend des réponses et revendique :

- Une progression du pouvoir d'achat à la hauteur des résultats de l'entreprise.
- Des mesures collectives pour tous !
- Des montants minimum bas salaires cadres et non cadres
- La revalorisation du Complément Orange pour les fonctionnaires
- Une augmentation du budget de l'accord reconnaissance afin de solder les situations particulières en commençant par les non promus depuis 10 ans et plus



LinkedIn



ADHÉREZ À LA CFDT !



Vous pouvez vous inscrire à nos newsletters en cliquant sur ce lien : [s'abonner](#)